



loi
handicap

**mettons-la en place
pour que chacun
trouve sa place**

Vous souhaitez des informations, des conseils :

- sur les possibilités de scolarisation de votre enfant handicapé,
- sur les accompagnements envisageables (Auxiliaire de Vie Scolaire, services spécialisés, transport, matériel pédagogique adapté...)
- sur les diverses prestations (financières...)

Vous pouvez prendre contact avec :

- Le référent de scolarisation de votre secteur

Anne-Marie DEL PUPPO

2 bis, avenue de la République

23 000 Guéret Cedex

tél : 05 55 81 94 62

fax : 05 55 52 06 07

courriel : anne-marie.deserier@ac-limoges.fr